

Guide du salarié en parcours d'insertion



UNION EUROPÉENNE



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

L'action du FLES est cofinancée par le Fonds Social Européen dans le cadre du Programme Opérationnel National "Emploi et Inclusion" 2014-2020.



Association d'employeurs mobilisés pour l'insertion

L'association FLES 78, Fonds Local Emploi Solidarité, regroupe environ 150 établissements des Yvelines et des Hauts-de-Seine qui emploient plus de 2000 salariés en parcours d'insertion dans le cadre
d'un Parcours Emploi Compétences (PEC)
d'un CUI-CAE (Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi)
d'un EMPLOI D'AVENIR
d'un CDD d'Usage (CDDU) dans une Association Intermédiaire
d'un CDD d'Insertion (CDDI) dans une Entreprise ou un Chantier d'Insertion
d'un contrat d'ADULTE-RELAIS
d'un contrat de VOLONTAIRE DU SERVICE CIVIQUE

Accompagnement et formation

Le FLES accompagne les salariés dans leur parcours professionnel : élaboration d'un projet professionnel, orientation, accès à la formation, Validation des Acquis de l'Expérience, recherche d'emploi... mais aussi aide au permis de conduire et à l'équipement informatique.

Fonds mutualisé et financement européen

Le FLES perçoit des cotisations de la part des établissements adhérents et des subventions du Fonds Social Européen et de l'État. En retour, le FLES prend en charge le coût des formations et des actions d'accompagnement.

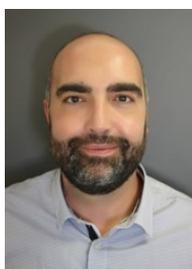
Le FLES est déclaré Organisme de Formation et dispense des formations qui visent des compétences transversales, principalement en informatique, bureautique et français, avec une équipe de formateurs permanents.

Le FLES achète également des formations techniques, qualifiantes ou favorisant la professionnalisation auprès de plus d'une cinquantaine d'organismes de formation.



Cap vers la formation et l'emploi !

**L'équipe du FLES vous accompagne
dans vos projets d'évolution professionnelle**



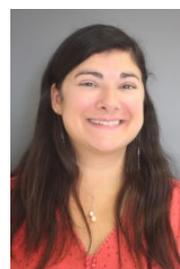
**Rémi
BARDIOT**



**Anne
BAYLOT**



**Hafida
BEHRAOUI**



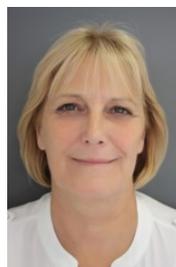
**Emmanuella
CARRON**



**Céline
DESFRICHES**



**Willy
GAHUNGU**



**Fabienne
GOURLAY**



**Christophe
MIRAMOND**

du lundi au vendredi de 9h à 17h



Tel 01.34.82.52.37
fles.contact@gmail.com

www.fles-78.fr

Salariés en PEC, CAE, Emploi d'Avenir,
Adultes-relais ou Service civique,
vous pouvez bénéficier
de l'accompagnement du FLES.

L'accompagnement, c'est :

**la participation à une
réunion d'information**

pour connaître les caractéristiques de votre
contrat d'insertion, vos droits et devoirs, les
possibilités de formation, les aides et appuis
mobilisables pendant le contrat...



**un entretien individuel
avec un référent de parcours**

pour envisager une orientation
professionnelle réaliste, préciser un projet
professionnel, bénéficier de formations,
engager une Validation des Acquis de
l'Expérience...

**la réalisation d'une
attestation d'expérience**

pour faire valoir vos compétences et votre
expérience auprès d'autres employeurs

Pour bénéficier de l'accompagnement,
votre employeur doit transmettre au FLES

- la demande d'accompagnement
 - le questionnaire FSE
- téléchargeables sur www.fles-78.fr





Questionnaire FSE
à remplir pour chaque bénéficiaire d'une action du FLES

L'action du FLES est cofinancée par le Fonds Social Européen ; à ce titre, l'Union Européenne nous demande de recueillir auprès des bénéficiaires des informations qui feront l'objet d'un **traitement informatique anonyme destiné au suivi et à l'évaluation des actions**. Le destinataire des données est le Ministère du Travail en tant qu'autorité de gestion du programme FSE. Conformément à la loi "Informatique et Libertés", un droit d'accès et de modification peut être exercé auprès de la DGEFP (dgefp@emploi.gouv.fr, Ministère du Travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social, DGEFP SDFSE, 14 Avenue Duquesne 75350 PARIS 07 SP).

à remplir et à retourner **entièrement et très lisiblement.**

DEMANDE D'ACCOMPAGNEMENT
à remplir complètement et très lisiblement

EMPLOYEUR
Établissement _____
Tel. _____ Email _____ Interlocuteur _____

SALARIE
NOM _____ Prénom _____ Tél. mobile _____
 PEC • CAE • Emploi d'Avenir • Adulte-Relais • Service Civique
Date fin de contrat : / / _____ Reconnnaissance officielle d'un h...

LES ACTIONS D'ACCOMPAGNEMENT

Réunion d'information Demi-journée pour les salariés pour comprendre les caractéristiques du contrat, les droits et devoirs du salarié, les actions d'accompagnement et de formation peuvent être demandées pendant le contrat

Diagnostic-positionnement Un entretien individuel avec un Référént de parcours pour réfléchir à l'orientation professionnelle, envisager un parcours vers l'emploi et identifier les formations pertinentes à suivre pendant le contrat

Attestation d'expérience En lien avec le tuteur et au moyen d'une grille d'évaluation, le Référént FLES réalise un document qui atteste des compétences et des connaissances professionnelles du salarié afin de faciliter sa recherche d'emploi ou une VAE.

ENGAGEMENTS

Le salarié s'engage à suivre les actions d'accompagnement et à prévenir au plus vite le FLES et l'employeur en cas d'empêchement.

L'employeur s'engage à libérer le salarié aux dates et horaires prévus dans le contrat et à prévenir au plus vite le FLES en cas d'empêchement.

L'employeur atteste que les informations ci-dessus sont exactes et s'engage à communiquer le justificatif sur demande du FLES.

Signature du salarié _____ Date : _____
Signature + Cachet de l'employeur _____

Salariés des établissements adhérents du FLES, **vous pouvez bénéficier de formations.**

CODES PROFESSIONNELS

Améliorer sa présentation et son comportement dans l'emploi dans le respect des règles, usages et codes sociaux (2 jours)

DROITS ET DEVOIRS DU SALARIE

Connaître ou approfondir les principales règles de droit qui régissent le travail salarié et les particularités des contrats d'insertion (1 jour)

CONSTRUIRE SON PROJET PROFESSIONNEL

Préciser ou confirmer un projet professionnel à l'aide du logiciel PASS'AVENIR®, des questionnaires et une base de données de plus de 1000 métiers (1 jour)

SE PREPARER AU PERMIS DE CONDUIRE

Avant de s'inscrire en auto-école, découvrir les réalités du permis B en termes de coût, responsabilité, formation, aides financières et démarrer l'apprentissage de la signalisation (2 jours)

INITIATION A L'INFORMATIQUE

Découvrir les bases de l'informatique, l'environnement Windows, la manipulation de fichiers, l'utilisation de logiciels, les sauvegardes, l'utilisation du clavier et de la souris (1 jour)

POWERPOINT

Découvrir les principales fonctions du logiciel de présentation POWERPOINT et créer un diaporama avec insertion d'objets, de tableaux, de graphiques, d'organigrammes et animations des diapositives (1 jour)

WORD INITIATION

Découvrir les fonctions de base du traitement de texte WORD : gestion des documents, saisie, mise en forme du texte et des pages, insertion de tableaux et d'images (2 jours)





WORD APPROFONDISSEMENT

Découvrir les fonctions avancées de WORD : personnaliser WORD, automatiser les tâches répétitives, réaliser un publipostage, gérer des documents longs, utiliser les colonnes, insérer des graphiques, des organigrammes (2 jours)

INTERNET

Découvrir Internet, les fonctions du navigateur, rechercher de l'information, utiliser les services en ligne, ouvrir et utiliser un compte de messagerie (2 jours)

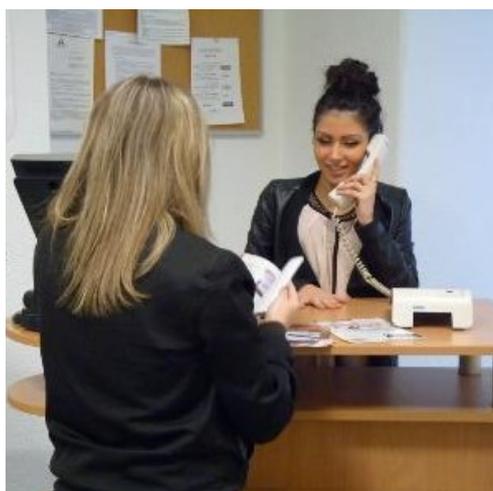


EXCEL INITIATION

Découvrir les fonctions de base du tableur EXCEL : gérer des documents, saisir textes et valeurs, créer des tableaux, des bases de données, mettre en forme et imprimer les documents (2 jours)

EXCEL APPROFONDISSEMENT

Découvrir les fonctions avancées d'EXCEL : trier et filtrer les données, créer une liste déroulante, s'initier au tableau croisé dynamique et à la mise en forme conditionnelle, créer des graphiques (2 jours)



ACCUEILLIR AU TELEPHONE ET EN VIS-A-VIS

Apprendre à accueillir, renseigner, noter des messages et donner une bonne image dans la relation d'accueil en général, téléphonique en particulier (2 jours)

AMELIORER SES ECRITS PROFESSIONNELS

Les différents écrits, leur règle d'usage et de présentation, Adapter le style à chaque écrit professionnel, Revoir la structure des phrases et le vocabulaire (2 jours)

FRANÇAIS

Alphabétisation, Français Langue Étrangère, Remise à niveau (1 jour par semaine hors vacances scolaires)

Stages intensifs pendant les vacances scolaires
Possibilité d'obtenir le diplôme DILF, DALF, DELF ou la certification Voltaire



HYGIENE DES LOCAUX EN COLLECTIVITE

Connaître les produits, le matériel, les techniques et les règles de sécurité du nettoyage industriel ou en collectivité (2 jours)

MACHINISTE MONOBROSSE / AUTOLAVEUSE

Apprendre à utiliser la monobrosse et l'autolaveuse (2 jours)

ENTRETIEN DU CADRE DE VIE

Apprendre à nettoyer et entretenir un logement de façon professionnelle (2 ou 3 jours)

ENTRETIEN DU LINGE ET REPASSAGE

Acquérir les gestes et techniques professionnelles en fonction des différentes matières (2 jours)

AUXILIAIRE AMBULANCIER

Assister l'ambulancier et veiller au bien-être du patient dans le véhicule (10 jours)

RESTAURATION COLLECTIVE

Aide de restauration (4 jours), Règles d'hygiène alimentaire HACCP (3 jours), Service en salle (2 jours)

BAFA / BAFD

Formation générale (8 jours), Approfondissement (6 jours)

BSB - BREVET SURVEILLANT DE BAINADE

Pour surveiller les baignades dans les centres de vacances ou de loisirs (40 h)

PREPARATION DE CONCOURS

ATSEM, Aide-soignant, Auxiliaire de puériculture... (5 à 10 jours)

CAP PETITE ENFANCE

Préparer par correspondance les épreuves du CAP Accompagnant Educatif Petite Enfance pour un passage en candidat libre (319 à 536 h)

HABILITATION ELECTRIQUE BS BE

Pour le personnel d'entretien des locaux, non-électricien, les règles de sécurité face à l'électricité (2 jours)





TECHNIQUES SECOND ŒUVRE BATIMENT

Initiation en peinture, pose de revêtements muraux ou de sols, carrelage, plomberie, maçonnerie, électricité... (1 à 3 jours)

TECHNIQUES ENTRETIEN ESPACES VERTS

Connaissances des végétaux, Techniques de plantation et de taille des végétaux, Utilisation et entretien d'une débroussailleuse, d'une tronçonneuse... (1 à 3 jours)



SST - SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL

Apprendre les premiers gestes et la conduite à tenir pour porter secours à la suite d'une blessure, d'un accident (2 jours)

ÉQUIPIER PREMIERE INTERVENTION

Apprendre les règles de sécurité et la conduite à tenir face à un départ d'incendie, manipulation d'extincteurs (1 jour)



GESTES, POSTURES, MANUTENTION

Apprendre à manutentionner des charges sans se blesser (1 jour)

CACES

Conduire en sécurité les transpalettes électriques, les tracteurs de wagonnets et les chariots élévateurs (5 jours), les tracteurs et les petits engins de chantier mobiles (4 jours)



SSIAP 1 AGENT DE SECURITE INCENDIE

Connaître les principes de la réglementation des ERP et IGH ainsi que le feu et ses conséquences (10 jours)

AMELIORER SON CV ET SA LETTRE DE MOTIVATION

Elaborer un CV et une lettre de candidature qui vous aideront à décrocher des entretiens (2 jours)

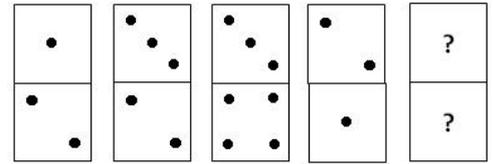


SE PREPARER AUX ENTRETIENS DE MOTIVATION ET TESTS DE RECRUTEMENT

Apprendre à présenter son parcours et à éviter les erreurs lors d'entretiens d'embauche, s'entraîner aux tests de recrutement (2 jours)

TESTS PSYCHOTECHNIQUES

Découvrir les différents tests, s'y préparer et s'entraîner (1 jour)



RECHERCHER UN EMPLOI SUR INTERNET

Apprendre à utiliser efficacement internet dans la recherche d'emploi, s'abonner aux offres d'emploi, enregistrer son profil sur des sites spécialisés... (1 jour)



Liste non exhaustive

Programmes et calendrier sur www.fles-78.fr

Pour bénéficier d'une formation, parlez-en à votre employeur ou à votre Référent FLES.

L'inscription se fait en adressant au FLES

- la **Demande de formation**
- le **Questionnaire FSE**

DEMANDE DE FORMATION
à remplir complètement et très lisiblement

EMPLOYEUR
Établissement _____ Interlocuteur _____
Tel. _____ Email _____

SALARIE
NOM _____ Prénom _____ Tél. mobile _____
 PEC • CAE • Emploi d'Avenir • CDDI en SIAE • CDDU en AI
 Adulte-Relais • Service Civique
 Autre statut _____ Reconnnaissance officielle d'un handicap

FORMATION
Formations en ESPACES VERTS
au Lycée Agricole et Horticole de SAINT-GERMAIN-EN-LAYE de 9h à 17h

Connaissance des végétaux
 Techniques de taille (arbustes, haies, rosiers)
 Maintenance du petit matériel en espaces verts

Coût et financement : 1240 € par module pour le groupe soit 3720 € le parcours de 6 jours
Financement FLES pour les salariés en insertion des établissements adhérents
Sur prise en charge de l'employeur pour les autres personnels + 47 € de frais de gestion

ENGAGEMENTS
Le salarié s'engage à suivre la formation et à prévenir au plus vite le FLES et l'employeur en cas d'empêchement.
L'employeur s'engage à libérer le salarié aux dates et horaires de la formation et à prévenir au plus vite le FLES en cas d'empêchement.
L'employeur atteste que les informations ci-dessus sont exactes et s'engage à communiquer le justificatif sur demande du FLES.

Signature du salarié _____
Signature + Cachet de l'employeur _____
Date : _____

Pour tout renseignement Tel. 01.34.82.52.37 du lundi au vendredi de 9h à 17h
FLES par MAIL fles.contact@gmail.com
A transmettre au FLES par MAIL fles.contact@gmail.com

Partenaires : l'Europe en France, l'Union Européenne, République Française, FLES 78

DEMANDE DE FORMATION – SOCLE DE COMPETENCES
à remplir complètement et très lisiblement

EMPLOYEUR
Établissement _____ Interlocuteur _____
Tel. _____ Email _____

SALARIE
NOM _____ Prénom _____ Tél. mobile _____
 CAE • Emploi d'Avenir • CDDI en SIAE • CDDU en AI
 Adulte-Relais • Service Civique
 Autre statut _____ Reconnnaissance officielle d'un handicap

FORMATION
Préparation à la vie professionnelle
PROFESIONNELS : S'ADAPTER TOUT EN RESTANT SOI-MÊME
AU DROIT DU TRAVAIL POUR SALARIÉS EN CONTRAT AIDÉ
E SON PROJET PROFESSIONNEL
R AU PERMIS DE CONDUIRE
PHABETISATION, FLE, REMISE A NIVEAU, PROJET VOLTAIRE)

Recherche d'emploi
CV ET SA LETTE DE MOTIVATION
AUX ENTRETIENS DE MOTIVATION ET AUX TESTS DE RECRUTEMENT
AUX TESTS PSYCHOTECHNIQUES
EN EMPLOI AVEC INTERNET

INFORMATIQUE
 POWERPOINT
 WORD APPROFONDISSEMENT
 EXCEL APPROFONDISSEMENT

TELEPHONE ET EN VIS-À-VIS
ENTRETIENS PROFESSIONNELS

Signature + Cachet de l'employeur _____
Date : _____

Tel. 01.34.82.52.37 du lundi au vendredi de 9h à 17h
FLES par MAIL fles.contact@gmail.com

Questionnaire FSE
pour chaque bénéficiaire d'une action du FLES

Financé par le Fonds Social Européen : à compléter et à retourner au plus vite le FLES en cas d'empêchement.
Ce questionnaire est le Ministère du Travail en tant qu'autorité de tutelle auprès de la loi "Informatique et Libertés", un droit de la DGEFP (dgefp@emploi.gouv.fr) et du dialogue social, DG (Paris 07 SP).

Le questionnaire doit être renseigné entièrement et très lisiblement.

PRÉNOM (en capitales) _____
Date de naissance (jour/mois/année) _____ Sexe : homme femme
Code Postal : _____ Pays : _____
Commune : _____

Niveau d'études atteint ?
 Primaire, secondaire 1er cycle, CAP, BEP...
 Diplôme supérieur ou baccalauréat

Nombre d'enfants à charge ? Oui Non
Reconnnaissance officielle d'un handicap ? Oui Non
Avez-vous le RSA, l'ASS, l'AAH ou l'API ? Oui Non

À transmettre au FLES par MAIL fles.contact@gmail.com



DOTATION D'ORDINATEURS DE BUREAU

Vous pouvez bénéficier d'ordinateurs reconditionnés dans le cadre d'une action de lutte contre la fracture numérique proposée par le FLES et APTIMA.



Configuration : Unité Centrale, Ecran 17', Clavier, Souris, Processeur Intel Dual Core 2.20 GHZ, Mémoire RAM 4 GHZ DDR2, Disque dur 160 Go, Lecteur Graveur DVD, Microsoft Windows 10, Pack Office 2016 + Garantie 6 mois



Cette opération s'adresse aux établissements adhérents du FLES et à leurs salariés. Le FLES regroupe les demandes pour permettre une livraison sans frais de port. Les bénéficiaires seront informés de l'arrivée des ordinateurs qui seront à récupérer à Plaisir ou à Mantes.

DEMANDE D'ORDINATEURS RECONDITIONNES

à adresser au FLES

8 Passage Paul Langevin 78370 PLAISIR Tel. 01.34.82.52.37

Particulier

Association

Collectivité

Entreprise

Nom, Prénom _____

Nom de l'établissement _____

Adresse _____

Email _____ Téléphone _____

Quantité : _____ ordinateurs à 70 € soit _____ € → Joindre chèque à l'ordre d'APTIMA
ou bon de commande pour les collectivités

Lieu de livraison souhaité : Plaisir Mantes-la-Jolie



Droits et devoirs des salariés en parcours d'insertion

Période d'essai

Le contrat de travail inclut une période d'essai durant laquelle chacune des parties (le salarié et son employeur) pourra rompre le contrat sans préavis et sans en justifier le motif. Au-delà de la période d'essai, la rupture du contrat est soumise à des procédures précises, qu'il s'agisse d'une démission ou d'un licenciement.

Visite médicale

La visite médicale d'aptitude doit en principe avoir lieu pendant la période d'essai, généralement dans un service de Médecine du Travail.



Inscription à Pôle-emploi

Pendant toute la durée du contrat d'insertion, le salarié a intérêt à maintenir son inscription sur la liste des demandeurs d'emploi en signalant lors de l'actualisation de sa situation qu'il reste à la recherche d'un emploi à durée indéterminée.

Cette inscription permet de bénéficier des mesures de droit commun dans le cadre du contrat (ateliers de recherche d'emploi, financement de formations...) et de maintenir certains droits (accès aux formations indemnisées, réductions diverses réservées aux demandeurs d'emploi...).



Congés payés

Les droits aux congés payés sont calculés en fonction du nombre de jours travaillés : un mois travaillé donne droit à 2,5 jours ouvrables de congés payés (ou 2,08 jours ouvrés).

Les congés sont généralement pris pendant la durée du contrat ; s'ils n'ont pu être pris, ils seront payés en fin de contrat.



Transports

Si le salarié emprunte les transports en commun, la moitié du coût de la carte NAVIGO sera remboursée par l'employeur.



Maladie

Toute absence doit être justifiée : le tuteur ou l'employeur doit être informé le jour-même. En cas de maladie, le salarié doit adresser l'avis d'arrêt de travail sous 48 heures à son employeur et à la CPAM.

La Sécurité Sociale (CPAM) indemniserà le salarié à hauteur de 50% du salaire qui aurait été perçu, après retenue de 3 jours de carence.



Cumul d'emplois

Il est possible de cumuler un emploi en contrat d'insertion avec un autre emploi, dans la limite de 48 heures par semaine.

Cet emploi peut être un CDD ou un CDI, dans le secteur marchand ou non-marchand, dans une entreprise, une association, une collectivité ou chez des particuliers...

Un tuteur

Le tuteur est la personne désignée par l'employeur, au sein de l'établissement, pour accompagner le salarié en parcours d'insertion pendant la durée du contrat. C'est le premier interlocuteur du salarié pour toute difficulté liée à l'emploi ou au parcours professionnel, pour échanger sur un projet professionnel, pour envisager de saisir une opportunité d'emploi ou de formation...

Suspension du contrat d'insertion

Pour favoriser l'accès à un emploi durable, la possibilité est offerte au salarié en contrat d'insertion de suspendre son contrat pour effectuer une période d'essai relative à une offre d'emploi en CDI ou en CDD d'au moins 6 mois.

Le salarié doit alors informer par courrier son employeur, préciser les dates de début et fin de la suspension de contrat et le nom du nouvel établissement employeur.

Pendant cette période, le salaire est versé par le nouvel employeur.

Si la période d'essai n'aboutit pas à une embauche définitive, le salarié peut réintégrer son poste en contrat d'insertion sans préavis.

Si la période d'essai est concluante, le salarié demande par courrier une rupture du contrat d'insertion ; cette rupture se fait sans préavis.



Rupture du contrat d'insertion

Le contrat d'insertion peut être rompu avant son terme, sans préavis, pour une embauche en CDI, en CDD d'au moins 6 mois ou pour suivre une formation qualifiante.

La rupture du contrat d'insertion pour une entrée en formation qualifiante ne fait pas perdre les droits à l'allocation chômage.

Période de mise en situation en milieu professionnel (PMSMP)

Pendant la durée du contrat, le salarié en contrat d'insertion a la possibilité de réaliser des PMSMP en entreprise. Elles sont limitées à un mois maximum (en continu ou discontinu) par an et soumises à autorisation de l'employeur.

La durée hebdomadaire de travail dans l'entreprise d'accueil doit être la même que celle de l'emploi en insertion. Le salaire est maintenu par l'employeur.

La PMSMP peut permettre de découvrir un métier et un secteur d'activité, de confirmer un projet professionnel ou d'initier une démarche de recrutement.

Formation

Le salarié en contrat d'insertion peut en principe bénéficier :

- des formations financées par l'employeur au titre du *Plan de formation* ou du *budget formation* notamment pour des formations en rapport avec le poste de travail
- des formations financées au titre du CPF (Compte Personnel Formation)
- des formations organisées et financées par le FLES

Le CPF Compte Personnel de Formation

Le CPF, Compte Personnel de Formation, est un nouveau droit qui permet à son titulaire de disposer d'un financement pour la formation qualifiante de son choix.

Le CPF vous aidera à financer une formation, demain ou dans 10 ans...

Public concerné : Salariés et demandeurs d'emploi à partir de 16 ans

Les bénéficiaires des contrats d'insertion ont le droit de cumuler 2 statuts : salarié et demandeur d'emploi.



Mode d'emploi :

1/ Je crée mon compte sur moncompteformation.gouv.fr avec mon n° de Sécurité Sociale

2/ Je complète mon compteur DIF si j'ai acquis des heures DIF (voir bulletin de salaire de décembre 2015 ou attestation fournie par mon employeur).

3/ Je fais ma demande de formation sur le catalogue accessible en ligne.

Notre conseil : ouvrez votre CPF et restez demandeur d'emploi !

Votre Référent FLES pourra vous aider à ouvrir votre CPF et à rechercher une formation.

Articulation travail, formation et accompagnement

Le temps consacré à la formation est en principe pris sur le temps de travail si la formation est en rapport direct avec l'emploi exercé.

Dans les autres cas, les actions d'accompagnement et de formation peuvent avoir lieu à la fois sur le temps de travail et hors temps de travail, sans retenue de salaire ni rattrapage des heures de travail.

Cotisations sociales

Le salaire versé dans le cadre du contrat d'insertion est soumis aux cotisations sociales, salariales et patronales, de droit commun : sécurité sociale, retraite complémentaire, assurance chômage, formation professionnelle...



De façon permanente pendant votre contrat...

Respectez le règlement intérieur, les horaires de travail, les consignes de sécurité.

Conformez-vous aux instructions de votre tuteur, chef de service et de votre employeur.

Faites preuve d'assiduité et de motivation dans le travail et pendant les sessions de formation complémentaire. N'oubliez pas que votre contrat de travail est conclu pour une durée déterminée, que vous devez persister dans votre recherche d'emploi stable et qu'il est moins difficile de trouver un emploi quand on est en activité que lorsque l'on est chômeur...

Évaluation du travail par les employeurs

Quel que soit l'employeur pour lequel vous travaillerez, votre travail sera évalué. C'est souvent sur la base de cette évaluation, formalisée ou non par l'employeur, que les décisions de renouvellement ou de transformation de contrat sont généralement prises.



Cette évaluation servira aussi de base à l'établissement de l'*Attestation d'expérience* qui vous sera remise en fin de contrat.

Voici les principaux critères d'évaluation que les employeurs utilisent généralement pour évaluer le travail :

RESPECT DES HORAIRES Ponctualité / Assiduité / Capacité à se maintenir dans une tâche

PRÉSENTATION Tenue vestimentaire : propre, adaptée au travail / Hygiène corporelle : cheveux, barbe... / Relations verbales avec les collègues, les usagers...

RESPECT DES CONSIGNES ET RÈGLES Respect et exécution des tâches / Respect des règles de sécurité

QUALITÉ DU TRAVAIL Aisance, adresse, précision / Rapidité / Concentration / Adaptation aux besoins du service

AUTONOMIE / Capacité à travailler seul sur une tâche / Capacité à prendre des initiatives / Sens de la négociation

CAPACITÉ D'IMPLICATION Sens des responsabilités / Capacité à s'intégrer dans une équipe de travail / Épanouissement personnel dans son travail

COMMUNICATION Capacité d'écoute / Expression / Compréhension / Transmission des informations...

A ces critères qui portent sur votre attitude générale et sur votre capacité à vous impliquer dans votre emploi, s'ajoutent des critères de compétences propres au métier exercé.

Simulez toutes vos aides en ligne !

Vous souhaitez savoir si vous pouvez bénéficier du RSA,
de la Couverture Maladie Universelle Complémentaire,
d'une Allocation Logement ou
d'une autre prestation familiale ou sociale ?

**Obtenez un montant mensuel estimé de ces prestations,
et simplifiez-vous les démarches.**

www.mes-aides.gouv.fr



Le FLES vous offre l'accès à la plateforme de formations en E-Learning toutapprendre.com leader français des cours en ligne.



Accéder ainsi de façon illimitée aux formations

Code de la route 60h

Français Langue Etrangère - FLE 160h

Access 18h - Open Office 5h - Outlook 18h

Anglais 120h - Espagnol 120h

Allemand 120h - Italien 120h

et bien d'autres programmes...

Demandez à votre Référent FLES l'identifiant et le mot de passe pour suivre ces formations accessibles 24 heures / 24, 7 jours / 7.



Plan d'accès

8 Passage Paul Langevin 78370 PLAISIR



Vous venez en train.

De la gare PLAISIR-GRIGNON

Prendre à gauche en sortant de la gare, longer le couloir des bus puis le parking. Au bout du parking, traverser au rond-point et continuer sur le parking du Restaurant La Ferme (jusqu'au bâtiment en photo ci-dessous. Le FLES est au 2^{ème} étage).

De la gare PLAISIR-LES CLAYES

Prendre à droite en sortant de la gare, passer devant GIFI et LIDL puis après le Centre des Impôts, prendre à gauche le Passage Paul Langevin et aller jusqu'au bout de la rue ; le bâtiment est sur la gauche avec un parking. Le FLES est au 2^{ème} étage.



Vous venez en voiture.

Accès par l'Avenue du 19 Mars 1962, parking du restaurant "La Ferme"
Le FLES est au 2^{ème} étage du bâtiment en photo ci-dessous.



A proximité : Restaurant La Ferme, Flunch, KFC, Auchan, Mc Donald's
Au FLES : Cuisine équipée avec frigo et micro-onde

IMPRIMÉ PAR

SAXOPRINT 